



Pic de pollution : la circulation alternée doit être mise en place sans tarder

Alors que l'Île-de-France est à nouveau touchée par un pic de pollution, Airparif prévoit que la concentration de particules fines s'aggraverait demain, dépassant le seuil d'alerte. Face aux risques encourus pour la santé des Parisiens et Franciliens, Anne Hidalgo demande à l'État d'instaurer sans tarder la circulation alternée.

Airparif prévoit que l'épisode de pollution qui touche aujourd'hui Paris et toute l'Île-de-France s'aggraverait demain, avec un niveau de particules fines particulièrement élevé qui devrait dépasser le seuil d'alerte vendredi.

Dès le premier jour du pic de pollution, la Ville de Paris a mis aujourd'hui en place le stationnement résidentiel gratuit, et mettra également en œuvre vendredi la gratuité des services Vélib' et Autolib' pour les nouveaux usagers à la journée.

La Ville de Paris a également demandé au Préfet de Police de mettre en place des restrictions de circulation, que sont la baisse de la vitesse maximum autorisée sur les grands axes et le contournement de l'Île-de-France par les poids-lourds de transit. Cela ne devrait toutefois pas suffire à endiguer ce nouveau pic de pollution.

Face aux risques encourus pour la santé des Parisiens et des Franciliens, Anne Hidalgo demande à l'État d'instaurer sans tarder la circulation alternée, comme le prévoit l'arrêté interministériel en cas de pic de pollution grave.

La Ville de Paris continuera à diffuser des messages de prévention sur les panneaux lumineux municipaux et sur le site internet paris.fr. Les automobilistes sont incités au civisme en prenant les transports en commun et les personnes fragiles à limiter leurs activités durant toute la durée de cet épisode de pollution.

Anne Hidalgo et son adjoint Christophe Najdovski appellent l'ensemble des automobilistes à s'équiper des vignettes « Crit'air », obligatoires à partir du 16 janvier 2017. En cas de pic de pollution, ce seront ainsi les véhicules les plus polluants qui seront interdits.